

Bulletin municipal - n° 41

octobre 2009

# DUGNY

*Une ville qui vous informe*

3<sup>ème</sup> trimestre 2009



**Une rentrée  
Réussie!**

# Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>3</b>
<b>Vie locale</b>	<b>4</b>
Les principales décisions du conseil municipal	
<b>Dossier</b>	
Construction de logements en centre-ville	<b>5</b>
Éléments clés d'une rentrée scolaire réussie	<b>7</b>
<b>Actualités</b>	
Communauté de Communes	<b>10</b>
Environnement	<b>11</b>
Santé	<b>12</b>
<b>Arrêt sur images</b>	<b>13</b>
<b>Vivre ensemble</b>	<b>14</b>
Enfance • Jeunesse Multi-accueil • Médiathèque	
<b>Du côté des associations</b>	<b>16</b>
<b>Expression libre</b>	<b>16</b>
<b>Agenda</b>	<b>17</b>
<b>Vie pratique</b>	<b>18</b>



La rentrée scolaire à l'école élémentaire Jean Jaurès.



**de M. André VEYSSIERE**

Maire de Dugny

Chers Dugnysiennes et  
Dugnysiens,

Un maire et une population en colère,

Alors que nous essayons par tous les moyens de faire de Dugny une ville agréable et belle pour que chacun de nous trouve plaisir à y vivre, nous sommes comme chaque année confrontés au désordre, à l'insécurité et aux incivilités qui découlent de l'organisation de la Fête de l'Humanité.

Au lendemain de cette manifestation, nous sommes en présence d'un paysage tellement dévasté et irréel que les mots nous manquent. Une fête qui pourrait être normale, devient pour toute personne aimant sa ville, une agression bouleversant la vie locale durant trois jours.

Tout le monde est d'accord pour dire que «l'aire des vents» n'est absolument pas adaptée pour recevoir des groupes de musique à succès entraînant des jeunes par milliers. Les stands occupent déjà presque la totalité du périmètre de cet espace, ce qui explique les débordements de foule aux concerts.

C'est la raison pour laquelle la ville de Dugny, le maire et son conseil municipal demandent au Président du conseil général propriétaire du terrain, aux organisateurs de la fête et à la direction du Parti Communiste Français, de bien vouloir transférer cette manifestation sur le territoire de La Courneuve pour en assumer les avantages et surtout les inconvénients, et ne pas

faire subir aux voisins, les désagréments qui en résultent. C'est trop facile de faire supporter aux autres les nuisances que l'on ne veut pas chez soi, sachant pertinemment les désordres et excès qui en découlent.

La ville de Dugny aime les fêtes locales et associatives et ce qu'elles peuvent apporter à la population dugnysienne et à la vie locale, mais à condition qu'elles ne nuisent pas à la collectivité, ce que des organisateurs peu respectueux négligent trop souvent au détriment de la bonne marche de notre société, déjà assez confrontée aux difficultés quotidiennes.

Vivre en paix dans notre petite ville, c'est ce que nous voulons, à force de travail et de vigilance au quotidien. C'est pourquoi, nous demandons de respecter la qualité de vie que nous avons choisie pour vivre mieux à Dugny.

*Merci pour votre soutien  
et votre compréhension.*

Le maire,  
André VEYSSIERE

## Les principales décisions du conseil municipal DU 28 SEPTEMBRE 2009

### **TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE ANNEE 2010 : VILLE MEMBRE D'UN EPCI**

L'assemblée municipale, à l'UNANIMITE, décide de bénéficier de la revalorisation du tarif de la taxe sur la publicité extérieure sur le domaine communal en tant que commune membre d'un EPCI.

### **FISCALITE DIRECTE 2010 TAUX DES TAXES LOCALES DE L'ANNEE 2010**

Le conseil municipal reconduit, à l'UNANIMITE, les taux d'imposition pour l'exercice 2010 comme suit : taxe d'habitation : 15,40 %, taxe du foncier bâti : 25,85 %, taxe du foncier non bâti : 72,44 %, taxe professionnelle : 21,06 %.

### **ABATTEMENT GENERAL A LA BASE ET L'ABATTEMENT SPECIAL A LA BASE DE LA TAXE D'HABITATION**

Le conseil municipal, approuve par 23 voix pour, 5 abstentions, l'abattement général à la base et l'abattement spécial à la base de la taxe d'habitation.

### **REGIME D'EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LE BÂTI**

L'assemblée municipale, approuve par 23 voix pour, 5 voix contre, la suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles.

### **ATHLETIC CLUB de DUGNY (A.C.D.) : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE EXCEPTIONNELLE 2009**

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITE, l'octroi d'une subvention complémentaire de 3 000 € au titre de l'exercice 2009 à l'Athletic Club de Dugny (ACD).

### **BASKET-BALL ASSOCIATION DE DUGNY (B.B.A. Dugny) : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2009**

L'assemblée délibérante accepte, par 27 voix pour, 1 abstention, l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € au Basket-Ball Association de Dugny.

### **BUDGET DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°2009/02**

L'assemblée municipale adopte, par 25 voix pour, 3 abstentions, la décision modificative n° 2009/02 du budget 2009 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 104 654 € en fonctionnement et à 48 810 € en investissement.

### **DOTATION DE DEVELOPPEMENT URBAIN 2009**

Le conseil municipal, approuve par 4 voix pour, 4 abstentions, la proposition du financement au titre de la DDU de quatre opérations d'investissement soit : aménagement et rénovation de la rue Bokanowski, couverture de deux courts de tennis, équipement du Centre Municipal de Santé, vidéo protection-phase 1.

### **AIDE EXCEPTIONNELLE AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES 2009 (Enveloppe parlementaire sénatoriale)**

Le conseil municipal, par 24 voix pour, 4 abstentions, autorise monsieur le maire à solliciter auprès de l'Etat une aide exceptionnelle (enveloppe parlementaire du Sénateur P. DALLIER) d'un montant de 30 000 € pour les opérations «Couverture de deux courts de tennis» et «l'installation de la vidéo protection-phase 1».

### **AUTORISATION DE PROGRAMMES ET DE CREDITS DE PAIEMENT 2009 MODIFICATION n°2009/1**

L'assemblée municipale, approuve par 24 voix pour, 4 abstentions, la modification de l'autorisation de programmes et de crédits de paiement 2009.

### **REQUALIFICATION DE L'EX RN2 - RN17 : CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE ET DE REPARTITION FINANCIERE**

Le conseil municipal, approuve à l'UNANIMITE, la présente convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le département de Seine-Saint-Denis pour les travaux de "Requalification de l'ex RN2/17 entre le carrefour Lindbergh et le rond point du Pont-Yblon".

### **DOMAINE PUBLIC : OCCUPATION OU UTILISATION**

L'assemblée municipale, adopte à l'UNANIMITE, les dispositions de mise à disposition du domaine public de la collectivité de DUGNY, relevant du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP).



### **MOYENS COMMUNAUX MIS A DISPOSITION : DETERMINATION, TARIFICATION ET VALORISATION**

L'assemblée délibérante accepte, à l'UNANIMITE, la détermination et les principes des moyens communaux pouvant être mis à la disposition des personnes de droit public et privé.

### **PROGRAMMATION CULTURELLE DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2009**

L'assemblée délibérante accepte, par 21 voix pour, 7 abstentions, la programmation culturelle du second semestre 2009 et la fixation des tarifs.

### **MISES A DISPOSITION D'INTERVENANTS EXTERIEURS SPECIALISES DANS LES ECOLES DE DUGNY, EN CYCLE PRIMAIRE : CONVENTION**

Le conseil municipal, accepte à l'UNANIMITE, la mise à disposition d'intervenants extérieurs spécialisés en Education physique et sportive (natation) et en arts visuels (arts plastiques) au sein des écoles primaires de la ville de DUGNY.

### **VOEU RELATIF A L'ORGANISATION DE LA FETE DE L'HUMANITE SUR LE TERRITOIRE DE DUGNY**

L'assemblée municipale par 23 voix pour, 5 abstentions, émet le voeu :

1. de la prise en charge financière des organisateurs de la Fête de l'Humanité pour les frais induits par la préparation, le déroulement, les réparations et la remise en état du territoire de Dugny,
2. à défaut, d'une prise en charge financière des organisateurs de cette manifestation, de solliciter le Conseil général de la Seine-Saint-Denis pour le remboursement des dépenses supportées par la ville de Dugny, suite au déroulement de la Fête de l'Humanité,
3. de l'organisation de cet évènement dès septembre 2010 sur un site autre que celui de l'aire des vents, situé sur le territoire de Dugny.

## A noter ...

- **MERCREDI 11 NOVEMBRE 2009 à 10h :**  
Cérémonies commémoratives :
  - du 39<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du Général DE GAULLE .
  - du 91<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'armistice.
- **SAMEDI 5 DECEMBRE 2009 à 17h00 :**  
Médailles du travail et balcons fleuris. Une réception sera organisée par la municipalité en salle de spectacles Henri Salvador.
- **LUNDI 14 DECEMBRE 2009 à 19h00 :**  
Conseil municipal à l'Espace Victor Hugo.



Angle de la rue Guynemer et rue Charles Guénard



Plateau rue Guynemer

# En centre-ville Construction de logements



Angle de la rue Guynemer et rue Charles Guénard



Rue Guynemer

**Au vu de la nécessité en matière de logements sur la commune de Dugny, le plan local d'urbanisme (PLU) de la ville a été modifié le 8 juin 2009. Une rénovation urbaine complète des rues Guynemer et Guénard est prévue afin de permettre l'adaptation du quartier aux nécessités actuelles. Accueillant la plupart des commerces et écoles, le cœur de ville est un secteur recherché, c'est pourquoi la Municipalité l'a choisi pour la construction de nouveaux logements.**

### **Ouvrer pour le bien-être des Dugnysiens malgré un contexte économique difficile**

Malgré la crise économique générale qui touche notamment le secteur immobilier, la Municipalité souhaite développer son parc immobilier afin d'offrir aux ménages dugnysiens, à revenus modestes, la possibilité de vivre dans un logement adapté. La Municipalité a engagé deux promoteurs immobiliers afin de mener à bien deux ambitieux projets de construction bien distincts. Le premier projet, géré par la société Sodearif (filiale de développement immobilier Bouygues Bâtiment Ile-de-France) concerne la construction de 118 logements locatifs aidés, rues Guynemer-Guénard. Le deuxième projet, géré par la société

# Dossier

## Constructions de logements en centre-ville



**André VEYSSIERE**  
Maire

*Dugnysiennes, Dugnysiens, Comme vous le savez, mes ambitions pour notre ville, Dugny, sont grandes. En période de campagne électorale, je vous ai présenté mes idées, aujourd'hui je prends des initiatives. Alors que la crise du logement affecte la majeure partie de la population, agir pour le renouveau urbain me paraît essentiel. Au vu du grand nombre de demandes de logements sur la commune, je souhaite répondre au souhait des Dugnysiens et ainsi développer la vie locale. Après avoir mené de nombreuses consultations auprès de cabinets d'architectes, je peux vous annoncer le lancement de deux chantiers de construction de logements neufs dans le centre-ville dès la fin de l'année 2009. Merci de votre confiance.*



23, 25 et 27 rue Guynemer

KAUFMAN & BROAD, concerne la construction de 28 logements rue Guynemer. La Municipalité espère ainsi répondre aux besoins d'une grande partie de la population dugnysienne en matière de logements.

### Des constructions qui respirent la qualité environnementale

L'architecture prévue ne marquera pas de rupture avec l'environnement urbain existant et se mariera au contraire avec l'architecture traditionnelle déjà présente dans le centre-ville de Dugny, tout en apportant une touche plus moderne. Facteur de développement durable à la fois pour soi et pour la planète, l'immobilier «vert» se développe de plus en plus en France. Respect de l'environnement et économies d'énergie s'installent peu à peu dans le mode de vie des Français. Les labels «Habitat et Environnement profil A et THPE» (très haute performance énergétique) étant visés, la future résidence de 118 logements, rues Guynemer-Guénard s'inscrit dans cette tendance à la construction écologique. Ainsi, près de 180 m<sup>2</sup> de panneaux solaires assureront la production de 30% de l'eau chaude de la nouvelle résidence. En outre, le cadre de vie offert dans ce nouvel ensemble sera des plus agréables grâce à l'aménagement de jardins fleuris et d'une aire de jeux pour enfants, uniquement réservée aux résidents.

## Rappel...

### Les logements à Dugny

Diaporama des types de logement sur la commune de Dugny  
(chiffres de février 2008)

- Logements sociaux (appartements à la location) : **2 644**
- Logements du programme locatif intermédiaire (PLI) : **32**
- Pavillons propriétaires privés : **507**
- Pavillons à la location : **300**
- Logements de fonction à la Caserne : **430**

**Total des logements : 3 913**



## PROJETS DE CONSTRUCTION

### 1<sup>er</sup> projet de construction :

**Lieu :** rues Guynemer-Guénard

**Surface :** 4 871m<sup>2</sup>

**Construction :** 118 logements locatifs aidés

+ 119 parkings en sous-sol

+ 1 local d'activité (CPAM)

**Type de logements :** 44 F2 / 44 F3 / 22 F4 / 7 F5 / 1 F6

**Démarrage des travaux :** 4<sup>ème</sup> trimestre 2009

**Livraison finale :** 4<sup>ème</sup> trimestre 2011 soit deux ans de travaux

### 2<sup>ème</sup> projet de construction :

**Lieu :** 23, 25 et 27 rue Guynemer

**Surface :** 1042m<sup>2</sup>

**Construction :** 28 logements locatifs (1% patronal) en étage

+ un grand local commercial au rez-de-chaussée

+ 33 places de parking en sous-sol (28 pour les logements

+ 5 pour le local commercial)

**Type de logements :** 1 F1 / 9 F2 / 14 F3 / 4 F4

**Démarrage des travaux :** fin 2009

**Livraison finale :** 3<sup>ème</sup> trimestre 2011



La rentrée scolaire à l'école élémentaire Paul Langevin

# Eléments clés d'une rentrée scolaire réussie

Accompagnés de leurs familles, des dizaines de petits dugnysiens ont fait leur rentrée scolaire jeudi 3 septembre 2009. Comme chaque année, le maire, M. André VEYSSIERE, s'est rendu en cette journée ensoleillée, dans toutes les écoles de la ville pour souhaiter aux directions d'écoles, aux enseignants, aux enfants ainsi qu'à leurs parents une bonne année scolaire 2009-2010.

## Le personnel municipal dans les écoles

De nombreux agents municipaux mis à la disposition des directions d'écoles, assurent quotidiennement des missions de service public dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville.

Soucieuse d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage à tous les petits dugnysiens, la Municipalité met en œuvre divers moyens, que ce soit au niveau de la propreté des locaux scolaires, de l'assistance aux enseignants, de la fourniture et du service des repas ou encore de l'interface avec les autres activités scolaires (accueil périscolaire et études surveillées).

Le coût total de fonctionnement en direction du personnel des écoles s'établissait à **1 477 947 €** pour l'année 2008.

### Le personnel dans les écoles en 2008 se composait de :

- 68 titulaires et stagiaires,
- 29 vacataires,
- 5 remplaçantes contractuelles.

### Redéfinition des statuts pour l'année scolaire 2009/2010 :

Suite à la grande concertation menée sur l'aménagement des plages horaires du personnel municipal dans les écoles, une redéfinition des tâches a été conduite afin de rationaliser et d'optimiser le travail à effectuer.

Ces aménagements concernent les ATSEM, ainsi que le personnel de services (gardiennage, entretien des locaux et restauration scolaire).

### ATSEM

Leur rôle consiste à assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants.

### Affectation par niveau de classe :

- Petite section : un poste (1)
- Moyenne section : un demi poste (0,5)
- Grande section : un demi poste (0,5)
- Petite section et moyenne ou grande section : un trois quart de poste (0,75)

### Horaires et temps de travail

Les ATSEM effectuent désormais une semaine de 4 jours de travail, soit 36 heures. Les horaires de 8h20 à 17h20 incluent le temps de restauration des élèves de 11h20

à 13h20 ainsi qu'une pause de 30 minutes qui doit être prise entre 11h et 14h en accord avec la direction. Du fait des 36 heures hebdomadaires, les ATSEM ont droit à 5 jours et 1h de congés, à prendre obligatoirement en été, en plus de leurs 36 jours de congés annuels.

### Gardiennes

Elles ouvrent et ferment les locaux, en assurent la sécurité, surveillent les équipements des groupes scolaires et assurent d'autres tâches (entretien, restauration) de la vie scolaire.

### Agents d'entretien

Ils ont pour mission l'entretien des locaux scolaires. Ils peuvent, en fonction des besoins, être affectés sur d'autres sites de la ville au cours de la journée.



Entretien de l'école élémentaire Jean Jaurès

# Dossier

## Rentrée Scolaire



# Activités périscolaires pour tous !

La Municipalité propose chaque année de nombreuses prestations aux élèves et enfants de Dugny. Diaporama des activités péri et extrascolaires pour l'année scolaire 2009-2010 :

## Accompagnement scolaire

La Municipalité, soucieuse de contribuer à la lutte contre l'échec scolaire, reconduit, en cette année scolaire 2009-2010, ses actions d'accompagnement scolaire.

Lundi 7 septembre 2009, après des vacances bien méritées, enfants et jeunes dugnysiens ont repris le chemin des salles d'aide aux devoirs.

Implantées dans les différents quartiers de la ville (Allende, Thorez, L'Eguillez, et Pont-Yblon), ces structures ont pour principaux objectifs, d'aider vos enfants (du CP au Lycée) dans la réalisation de leurs devoirs, et de proposer, les mercredis matin des ateliers artistiques, en partenariat avec le Conservatoire municipal.

L'an passé, près de deux cents enfants et jeunes ont été accueillis dans l'ensemble des structures, et ont ainsi pu profiter des précieux conseils distillés par les équipes d'animation et professeurs des écoles, en charge de la conduite de cette action.

**Inscriptions au service jeunesse au 12, avenue Ambroise Croizat 01 43 11 32 60.**

## Les études surveillées

Pour les élèves scolarisés en école élémentaire, du CP au CM2.

Récréation de 16h30 à 17h et aide aux devoirs de 17h à 18h30.

**Inscriptions au service enseignement Espace Victor Hugo - 01 49 34 02 34.**

## Garderies

Pour les élèves scolarisés en école élémentaire, de niveau CP, CE1 et CE2, de 7h30 à 8h30 au sein des écoles élémentaires Jean Jaurès et Langevin-Wallon.

**Inscriptions au service enseignement Espace Victor Hugo, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.**

## Ramassage scolaire

La Municipalité organise un ramassage scolaire pour les élèves habitant «La Comète» et le «Pont-Yblon» mais aussi pour les élèves qui se rendent dans les écoles du Blanc-Mesnil et ceux qui se rendent au collège Jean-Baptiste Clément depuis le Pont-Yblon. Ce transport est gratuit et le circuit fixe.

**Inscriptions au service enseignement Espace Victor Hugo - 01 49 34 02 34.**

## Arts plastiques dans les écoles élémentaires

La Municipalité met à la disposition du corps enseignant, un professeur d'arts plastiques pour les élèves des écoles élémentaires afin d'élargir leurs connaissances artistiques.

## Centres de loisirs maternels et élémentaires

Pour les enfants scolarisés en école maternelle dans la ville et les enfants dugnysiens âgés de 6 à 13 ans.

**Renseignements au service enfance Espace Victor Hugo - 01 49 34 11 55.**

## Centre de loisirs jeunes

Pour les jeunes dugnysiens âgés de 13 à 18 ans.

**Inscriptions au service jeunesse - 12, avenue Ambroise Croizat 01 43 11 32 60.**

## Ecole municipale des sports

Pour les enfants dugnysiens et extérieurs âgés de 4 à 12 ans.

**Inscriptions au service des sports 12, avenue Ambroise Croizat 01 43 11 32 60.**

## Restauration scolaire

Pour les enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire sur Dugny.

**Inscriptions au service logistique scolaire Espace Victor Hugo 01 49 34 11 53.**

## Ateliers femmes

La municipalité organise des ateliers gratuits de peinture et de mosaïque pour les femmes, dans l'ancien club Gaston Dutour. Ouvert à toute dame de moins de 60 ans.

**Renseignements au service enseignement Espace Victor Hugo - 01 49 34 02 34.**



## Opération «busing» renouvelée...

Dugny a signé un protocole d'expérimentation dans le cadre du Plan Espoir Banlieues pour la mise en œuvre du «Busing». Ce projet consiste à scolariser, sur la base du volontariat des parents, des élèves de l'école Colonel Fabien, dans l'école Paul Langevin afin de contribuer à l'égalité des chances à l'école élémentaire. **Au vu de l'excellent résultat observé pour l'année scolaire 2008/2009 pour les élèves de niveau CM1 et CM2, le projet a été reconduit pour l'année 2009/2010 en incluant des élèves de niveau CE2. Le total des élèves concernés est de dix-sept à ce jour.**



## Combien sont-ils ?

1 474 élèves dugnysiens ont été accueillis en cycle primaire pour l'année scolaire 2009-2010.

### Maternelles :

- Irène et Frédéric Joliot-Curie 216
- Marcel Cachin 161
- Jean Jaurès 160
- Colonel Fabien 46

**Soit 583 élèves en école maternelle.**

### Elémentaires :

- Paul Langevin 265
- Henri Wallon 192
- Jean Jaurès 346
- Colonel Fabien 88

**Soit 891 élèves en école élémentaire.**

Le nombre d'élèves étant en nette progression à Dugny, l'éducation nationale a accordé l'ouverture d'une nouvelle classe au sein de l'école élémentaire Paul Langevin.

## Nos écoles

### Ecole maternelle

#### Irène et Frédéric Joliot-Curie

Directrice Mme LOPEZ – 01 49 34 02 55

#### Ecole maternelle Marcel Cachin

Directrice Mme LE COZ – 01 49 34 02 64

#### Ecole maternelle Jean Jaurès

Directrice Mme GLEVAREC – 01 49 34 02 46

#### Ecole élémentaire Paul Langevin

Directeur M. RANSON – 01 49 34 02 46

#### Ecole élémentaire Henri Wallon

Directrice Mme GARCIA – 01 49 34 02 48

#### Ecole élémentaire Jean Jaurès

Directeur M. CONTY – 01 49 34 02 61

### Ecole maternelle et élémentaire

#### Colonel Fabien

Nouvelle directrice M<sup>me</sup> PERROT

### Inspection départementale de Dugny

- Nouvelle inspectrice départementale :  
M<sup>me</sup> Djamila ESPARGILERE

- Conseillers pédagogiques :

M<sup>me</sup> Catherine LESNE

M. Pierre-Jérôme STIRN

- Conseillère à la scolarisation :

Mme Michèle HUITRIE

### RASED

M<sup>me</sup> Maryvonne LETARD, psychologue scolaire

M. Michel LABOUDIGUE, rééducateur

M<sup>mes</sup> Mireille MOUROT et Christine PEREIRA

MARQUES, maîtres E



Réfection de l'étanchéité de la toiture de l'école Cachin



Remplacement des menuiseries de l'école Jean Jaurès



Réfection des sanitaires de l'école maternelle Jean Jaurès

## Travaux d'été terminés !

Cet été alors que les enfants avaient déserté salles de classe et cours de récréation, **de nombreux travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés dans les écoles**. Réfection de toits, de sanitaires, nettoyage de vitres ou encore remplacement de menuiseries, le tout pour rendre aux lieux tout leur éclat pour la rentrée scolaire 2009/2010. Le maire, André VEYSSIERE s'est régulièrement rendu sur place et a pu constater le bon déroulement des travaux.



Nettoyage des cours d'écoles



Remplacement de la porte d'entrée de l'école Cachin



Réfection de la toiture de l'école Paul Langevin



Nettoyage des vitres des écoles

# Actualités

Communauté de Communes  
de l'aéroport du Bourget

## Précisions sur votre «taxe inter-communale»

L'adhésion de Dugny à la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget au 1<sup>er</sup> janvier 2009, a engendré l'apparition d'une nouvelle colonne dédiée à l'«inter-communalité» sur votre avis d'imposition.

Voici quelques explications concernant ce nouvel impôt ainsi que les avantages qui en découlent. Cette participation solidaire pour le contribuable dugnysien, due au transfert de certaines charges de fonctionnement de la ville auprès de la Communauté de Communes, se traduit par des allègements concernant : la Crèche, le Conservatoire de musique, la Médiathèque, le traitement des ordures ménagères mais aussi la gratuité des repas pour tous les enfants dugnysiens scolarisés en école élémentaire.

Au final la gestion commune s'avère être un réel atout puisque la Communauté de Communes garantit la prise en charge de la construction prochaine d'un nouveau Conservatoire de musique sur la ville.

## Tarifs du Conservatoire en baisse

La création du futur Conservatoire de Dugny aura un rayonnement intercommunal et son ouverture est prévue pour la rentrée 2012. Cependant, les Dugnysiens peuvent d'ores et déjà bénéficier de tarifs avantageux, grâce à l'harmonisation des tarifs des conservatoires des villes de Drancy, du Bourget et de Dugny. **Les frais annuels d'inscription ont ainsi été réduits de près de moitié. A titre d'exemple, une famille qui s'acquittait de la somme de 120 € pour la saison 2008/2009 ne paiera plus que 66 € pour cette nouvelle saison 2009/2010.**

Aussi le Conservatoire de Dugny, foyer de pratiques et de curiosités artistiques, favorise l'échange culturel, souhaité par la Municipalité, avec nos partenaires Drancéens et Bourgetins.

S'il est bien connu que la musique adoucit les mœurs, à son niveau le Conservatoire de Dugny propose aux enfants, adolescents et adultes le partage de moments de détente et d'apprentissage depuis la rentrée 2009/2010.

## Restauration scolaire

La restauration scolaire est gratuite pour les enfants scolarisés en école élémentaire de Dugny, du Bourget et de Drancy. En ce qui concerne les enfants scolarisés en école maternelle et ceux qui habitent hors des trois communes de la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget, de nouveaux tarifs de restauration scolaire ont été votés par le conseil communautaire et sont appliqués depuis le 3 septembre 2009.



L'équipe du Conservatoire

## Nouveau directeur au Conservatoire de Dugny

Directeur du Conservatoire de Drancy depuis bientôt un an, M. **Jean-David SOUSA**, 34 ans, est depuis la rentrée 2009/2010, le nouveau directeur du Conservatoire de musique, de théâtre et de danse de Dugny.



C'est au titre de responsable du réseau des trois conservatoires de la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget qu'il veillera désormais au développement et au bien-être de nos artistes dugnysiens, amateurs ou confirmés.

## Nouveau décor au rond point de la pigeonnrière

Entièrement réaménagé, l'ilôt central du «rond-point de la pigeonnrière», formé de rondins de bois, a été rempli de terre végétale. Agrémenté d'enrochement et d'arbustes, il accueille désormais 4 oliviers (*Olea europaea*), 3 palmiers (*Chamerops humilis*) et 9 desmodiums (*Lespedeza thumbergii*). Gravillons et graminées viennent parfaire cette toute nouvelle décoration végétale et florale. Un régal pour les yeux.

# Les Dugnysiens adoptent «l'écolo-attitude»

Actualités  
Environnement



## Le réflexe «batribox»

Plus de cinq cents kilos de piles usagées ont été récoltés à ce jour sur les points «batribox» installés il y a quelques mois dans les locaux municipaux. **Le grand succès remporté par l'opération «Batribox»** qui permet de réduire la pollution sur la planète, démontre la forte implication des Dugnysiens pour agir en faveur de l'environnement.

**Adoptons tous le réflexe «batribox» !**

## Collectons le verre

En cette rentrée 2009, la municipalité a procédé au **renouvellement de toutes les bornes de collecte de verre sur la commune de Dugny**. Elles reposent sur l'apport volontaire des citoyens sont implantées à proximité des habitations à raison d'une borne pour 500 habitants. Rappelons qu'elles sont uniquement destinées à la récolte du verre à savoir : bouteilles, pots, bocaux etc. Faites un geste pour la planète en apportant régulièrement vos verres usagés dans les bornes prévues à cet effet, mises à votre disposition dans la ville.



## Saint-Exupéry sur le chemin du verre

**La Ville et EFIDIS ont lancé une action de sensibilisation au tri sélectif, «l'après-midi du tri auprès des habitants de la résidence Saint-Exupéry**. Objectif : améliorer le tri notamment celui du verre. L'évènement aura lieu **le mercredi 14 octobre à partir de 15h**. Au programme : une exposition animée par l'ambassadeur du tri de Dugny, l'animation du jeu Respec'TOIT par EFIDIS, une séance de tri «le chemin de la collecte du verre» et un goûter organisé par le gardien, Kamal Boukechoura, très mobilisé sur le sujet.

**Rendez-vous au local situé à l'arrière du bâtiment 10.**

**Venez nombreux !**



1<sup>ère</sup> phase : remplissage de terre végétale



2<sup>ème</sup> phase : mise en place d'enrochement et plantation des éléments



## Eco-citoyen dans l'âme



Aujourd'hui la protection de l'environnement est dans tous les esprits. Au vu de la pollution grandissante et des catastrophes naturelles accentuées par la dégradation de notre environnement, les citoyens se soucient de plus en plus de cette problématique.

### Qu'est-ce que l'éco-citoyenneté ?

Il s'agit de l'alliance de l'écologie avec la citoyenneté. C'est un ensemble de comportements qui s'inscrit dans une approche globale basée sur les enjeux du développement durable. Être un bon éco-citoyen, c'est par exemple : réduire sa consommation d'eau, utiliser plus souvent les transports en commun, ne rien jeter sur la voie publique (papier, mégots de cigarette), ramasser les crottes de ses animaux, ne pas laisser tourner son moteur de véhicule à l'arrêt, éviter les sur-emballages etc.

### De l'importance d'être éco-citoyen

S'il est plus rapide de ne pas trier ses déchets et parfois même de les jeter par terre, ces gestes quotidiens ont des répercussions catastrophiques pour l'environnement. Sachant que la dégradation d'un sac en plastique peut mettre jusqu'à 400 ans, du fait de sa légèreté, il finit souvent par polluer les océans, c'est pourquoi il est nécessaire de l'apporter dans les bornes de recyclage prévues à cet effet. Ces petits gestes à la portée de chacun d'entre nous permettent de participer à la protection de la planète et d'éviter l'engendrement d'une plus forte pollution.



### La Municipalité agit pour l'environnement

La Municipalité soucieuse des problèmes environnementaux a entrepris depuis quelque temps la mise à disposition de bornes de recyclage, que ce soit pour le verre, les piles usagées avec la «batribox», le tri sélectif grâce aux poubelles mais aussi le ramassage des déchets verts.

**Dugnysiennes, Dugnysiens, pensez éco-citoyens !**

# GRIPPE A : ce qu'il faut savoir...

**GRIPPE : réduire les risques de transmission**

-  lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou utilisez une solution hydroalcoolique
-  utilisez un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser puis jetez-le dans une poubelle et lavez-vous les mains
-  aérez vos bureaux minimum 2 fois par jour (matin et soir)
-  en cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin ou le 15 en cas d'urgence

Pour toute information : 0625 302 302  
www.pandemie-grippe.gouv.fr

En cette rentrée 2009 chacun de nous est sensibilisé au contexte sanitaire et aux inquiétudes suscitées par la grippe A (H1N1). Bien que l'épidémie ne soit pas trop élevée en France, la circulation du virus est avérée. C'est pourquoi, la Municipalité de Dugny reste vigilante et vous informe des réalités locales, des mesures déjà prises ainsi que des précautions à prendre. Des crédits d'un montant important ont été inscrits au budget de la ville pour lutter contre la pandémie.

## Quelles sont les réalités locales

On ne note pas, à ce jour, selon la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales), de recrudescence spectaculaire des consultations pour motif de grippe déclarée, par les différents professionnels de santé du département, pas plus que dans les consultations hospitalières dédiées à la pandémie.

**A Dugny, les professionnels de santé du CMS comme les praticiens libéraux, sont approvisionnés en masques.**

**De nombreuses réunions à la préfecture et à la DDASS ainsi que des courriers réguliers, tiennent chacun d'eux informé de l'évolution de la pandémie.**

La ville de Dugny a **mis en place dès juillet 2009 un Plan de Continuité de l'Activité** (ou PCA) afin que soit garantie la continuité du service public même au stade haut de la pandémie et quelque soit l'absentéisme au sein des équipes municipales.

## A l'école

Dès la rentrée, l'éducation nationale a informé les directeurs d'établissement et les enseignants de la conduite à tenir en cas de grippe. Monsieur le préfet est tenu quotidiennement au courant des éventuels nouveaux cas et il lui appartient de décider ou non de la fermeture de classe ou d'établissement. **La mairie de Dugny a fourni aux écoles des poubelles adaptées au recueil des déchets, des essuie-mains jetables et du savon liquide ainsi que des masques pour les éventuels cas suspects.**

## La vaccination

Les recommandations sont à ce jour assez simples. Ceux qui le souhaitent peuvent se faire vacciner contre la grippe dite saisonnière (grippe classique) dès que possible, le vaccin étant disponible depuis le 25 septembre. **Pour la grippe A, la campagne gouvernementale invite jusqu'à nouvel ordre, les personnes concernées à se faire vacciner, gratuitement, sur convocation au centre de vaccination de Drancy.**

Les enfants peuvent être vaccinés après autorisation parentale au sein des établissements scolaires. Il est donc inutile de vous rendre chez votre médecin traitant pour bénéficier de ce vaccin. Par contre si vous souffrez d'une pathologie chronique (diabète, maladie pulmonaire, asthme, maladie cardiaque ou autre), n'hésitez pas à le consulter pour prendre des mesures préventives.

## Conduite à tenir

Afin d'éviter la propagation de l'épidémie, certains conseils sont à suivre de près.

**En cas d'apparition soudaine de fièvre, de courbatures, de maux de têtes, surtout si ceux-ci s'accompagnent de troubles respiratoires ou de toux, il est indispensable de consulter votre médecin, particulièrement pour les enfants de moins d'un an et les femmes enceintes.**

**N'appellez le 15 qu'en cas d'urgence.**

Il est souhaitable de prévenir la personne qui va vous recevoir, si possible dès la prise de rendez-vous, que vous présentez un état fébrile afin que vous soit délivré un masque dès votre arrivée au lieu de consultation. Jusqu'au port de ce masque, on estime qu'il est nécessaire de respecter une distance de sécurité d'un mètre avec son interlocuteur. Si le diagnostic de grippe se confirme, votre médecin vous prescrira du paracétamol et des masques à porter lorsque vous serez en contact avec vos proches ou d'autres personnes. La délivrance d'un traitement spécifique (type TAMIFLU) n'est indiquée que dans des cas très particuliers que votre médecin connaît bien. **Rappelons que les cas graves sont tout à fait exceptionnels.**

**De manière générale, toussiez dans vos mains ou dans un mouchoir.** Débarrassez-vous des mouchoirs souillés dans des poubelles adaptées, **lavez-vous les mains à l'eau et au savon**, de préférence liquide ou à l'aide de solutions hydro alcooliques, **le plus souvent possible** (en particulier après une toux, un éternuement, en revenant d'un lieu public), **ne crachez pas par terre.** En cas de fièvre, évitez les contacts proches avec d'autres personnes et portez un masque.

En cas de troubles ou de questions, consultez votre médecin qui pourra vous traiter ou vous orienter vers les consultations spécialisées si nécessaire. La responsabilité de chacun et la compétence des professionnels devraient permettre de passer le cap de la pandémie dans les meilleures conditions.

*Docteur LOYER, médecin directeur du CMS*





## La mer, ça vous gagne !

Les sorties familiales ont rencontré un vif succès cet été. 242 personnes, issues de 14 quartiers de la ville, ont participé à ces sorties organisées dans la superbe station balnéaire de Fort-Mahon-Plage dans la Somme. Pique-niques sur l'immense plage de sable fin, baignades, farniente et balades au cœur de la station ont été les principales activités des estivants. Soleil et bonne humeur ont rythmé ces belles journées en bord de mer, placées sous le signe de la convivialité.

# Arrêt sur images...



### Cérémonie commémorative du 16 août

66<sup>ème</sup> anniversaire du bombardement du 16 août 1943

### Cérémonie commémorative du 27 août

65<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la région parisienne et de Dugny

### Du 11 au 21 septembre

Une exposition sur l'histoire des météorites s'est tenue à l'Espace Victor Hugo. Une promenade guidée dans l'univers de la science et de l'astronomie, qui a passionné les petits dugnysiens et autres curieux de ces drôles d'astéroïdes !

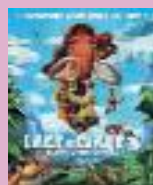


### Samedi 26 et dimanche 27 septembre

De nombreux Dugnysiens ont pris la route direction Brest, l'occasion de découvrir sa fameuse Rade le temps d'une croisière. Un voyage enrichi par la visite du splendide aquarium Océanopolis qui en a émerveillé plus d'un.



## On a pu voir...



Cinéma septembre

# Vivre ensemble

Enfance • Jeunesse



Enfance

# Que d'activités dans les centres de loisirs cet été !



Cet été 464 enfants âgés de 3 à 13 ans ont participé aux activités créatives et éducatives proposées par les centres de loisirs primaires et maternels. Ce fut l'occasion de moments conviviaux riches en découvertes.

Parmi les sorties et stages organisés :

- Sorties en plein air (*bases de loisirs de Jablins et Cergy-Neuville, bois d'Hérouval, zoo, forêt, parcs d'attractions, Jardin d'acclimatation, parc floral, parc de la Villette Provins, France miniature, parcours aventures, randonnées à vélo au parc de La Courneuve*).

- Dans le cadre des V.V.V. (*Ville Vie Vacances*) les enfants du centre de loisirs primaire ont pu bénéficier de trois journées de découverte et de sensibilisation aux sports mécaniques, au circuit Carole soit deux stages de mini moto pour les 7-9 ans et un stage de karting pour les 11-13 ans (30 enfants au total).
- Deux stages d'une semaine en camping sur la base de loisirs de Champs-Sur-Marne s'adressaient aux 8-12 ans (16 enfants) avec de nombreuses activités au programme. Le but était de laisser le groupe vivre en autonomie.

- Six sorties à la mer ont ravi plus de 250 enfants venus prendre un bol d'air frais et se ressourcer en iode.

*Chaque semaine les enfants ont vécu une sortie thématique en demi-journée ainsi qu'un pique-nique. En parallèle, ils participaient aux ateliers pâtisserie, jeux, activités manuelles et baignades sur le centre.*

Jeunesse

# Eté & loisirs...



Sortie à Paris



Sortie au camping de Buthiers



Sortie au Parc Astérix



Sortie Karting au circuit Carole



**RAM - Multi-accueil**

## Quand la musique est bonne...

“ Il était une fois un pique-nique musical au Parc de La Courneuve.

Assistantes maternelles, multi-accueil, et citoyens dugnysiens y étaient conviés. Karim le troubadour avait apporté jembé, balafon, calimbas et congas. Entraînés par le rythme des percussions, enfants comme adultes jouèrent du tambourin, des grelots et des maracas fabriqués de leurs mains.

Même Messire Loyer, médecin directeur du CMS, rentra dans la farandole des sons en grattant sa guitare le temps du repas.

Après ce bon festin et une sieste bien méritée, tous allèrent se rafraîchir aux jeux d'eau. Courant, sautant et jouant jusqu'à l'heure du goûter, ils regagnèrent enfin leurs royaumes, épuisés mais bien heureux de cette fantastique journée.



**Médiathèque**

## Une nouvelle enseignante

**L'atelier d'arts plastiques de la médiathèque Anne Frank**

Depuis septembre 2005, l'atelier d'arts plastiques est ouvert aux enfants de 6 à 14 ans et connaît un succès confirmé. Gratuit, il suffit de se présenter librement à l'atelier au début du cours. Concourant à favoriser l'accès aux pratiques culturelles et artistiques, il vise à initier les jeunes aux différentes techniques des arts plastiques. Les travaux des enfants, exposés à la bibliothèque, témoignent de la richesse de leur imagination et des progrès qu'ils accomplissent encadrés par leur professeur.

**Une nouvelle enseignante, plasticienne confirmée, Carole Meyer anime l'atelier depuis le 15 juillet.**



**Horaire de l'atelier :  
Tous les mercredis et samedis  
après-midi de 14h à 16h.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la médiathèque Anne Frank du mardi au samedi : **Espace Victor Hugo, 1<sup>er</sup> étage, av. Ambroise Croizat (entrée : parvis Edith Piaf) - 01 49 34 11 54**

## Vivre ensemble

**Multi-accueil • Médiathèque**

**le Parisien**

### Fête de l'Huma : le coup de gueule du maire

*Lendemain de fête douloureux à Dugny après les trois jours de fête de l'Huma. S'il en est un que l'affluence record de 600 000 personnes n'a pas réjoui, c'est bien le maire (UMP) de Dugny, André VEYSSIERE, qui ne cache pas sa colère. Stationnement anarchique dans la ville, nuisances sonores, incivilités, festivaliers passablement éméchés, toiles de tente dans tous les coins, rues constellées de déchets, voitures dégradées. «Pour nous, Dugny, l'arrière-boutique de cette affaire, le week-end a été épouvantable», résume l'élu, très remonté contre les organisateurs. «Je ne suis pas contre la Fête de l'Huma et je reconnais que ces dernières années l'organisation s'était plutôt améliorée, précise-t-il, mais ce week-end, ça a été une immense rave-party, la plus grande taverne de France à ciel ouvert. Il fallait le voir pour le croire. Je suis scandalisé».*

*Conséquence : André VEYSSIERE réclame rien de moins que le déménagement de la Fête. «Je demande au conseil général, propriétaire du terrain, aux organisateurs de la Fête, au Parti communiste de transférer la Fête à La Courneuve, de l'autre côté du parc, là où elle était organisée il y a dix ans, martèle-t-il. L'aire des Vents n'est pas adaptée pour accueillir tous les stands de France et de Navarre et des concerts drainant des centaines de milliers de personnes. C'est comme si on vendait 300 000 billets pour le Stade de France qui ne peut contenir que 80 000 personnes».*

**J.D.  
Le Parisien du 15/09/2009**

## Du côté des associations

# En direct...



### Interview d'Emile DEMEA, président du Sporting Club Dugnysien Football

#### Présentez-vous ainsi que votre structure

Le club existe depuis 1970, j'en suis le premier licencié. J'ai toujours participé à toutes les activités du club, et j'en ai été nommé vice-président en 1985 puis président en 2003.

#### Comment évolue le club ?

Nous ne cessons d'augmenter le nombre de licenciés. Sur ces 5 dernières années, nous avons enregistré une augmentation de plus de 30% pour un nombre total d'environ 400 licenciés aujourd'hui.

#### Vous allez disposer d'un nouveau terrain cette année

Depuis trois ans nous utilisons uniquement le terrain synthétique, mais la pelouse du terrain d'honneur ayant été remise en état, nous allons avoir le plaisir de jouer sur les deux terrains pour la saison 2009/2010.

#### Que cela va-t-il changer ?

Le terrain d'honneur apporte plus de sécurité aux joueurs qui ne sont pas en contact direct avec le public, grâce à une entrée qui leur est dédiée, mais aussi plus de confort grâce aux vestiaires. Le fait d'avoir deux terrains offre également plus d'amplitude au niveau des matches.

#### Justement, prévoyez-vous d'organiser des tournois ?

Oui. Cela fait quelques années que nous ne l'avons pas fait. Nous participions aux tournois des autres clubs.

Nous projetons d'en organiser un au printemps 2010, maintenant que nous disposons à nouveau de deux terrains. Nous pensons inviter des clubs de province, reste à déterminer les catégories et à assurer la logistique.

#### Vos équipes participent-elles à des championnats ?

Il existe trois niveaux de championnats, le départemental, le régional et le national. Nos équipes participent uniquement aux championnats départementaux mais cette saison, il est probable que l'équipe des moins de 15 ans qui est assez forte, puisse participer aux championnats régionaux.

#### Un dernier mot ?

«Je remercie toutes les personnes qui travaillent à mes côtés au quotidien pour faire vivre le Sporting Club Dugnysien Football et notamment la Municipalité de Dugny pour l'aide financière apportée à l'association chaque année.»

#### Pour vous inscrire :

Rendez-vous le mercredi de 14h à 18h.  
Contactez Thierry BABIN au 06 18 66 37 58.



## Un forum des associations en ébullition !

**Dimanche 6 septembre 2009**, le forum des associations, ex-forum des sports, s'est tenu dans l'enceinte du stade Alain Mimoun. Des dizaines de Dugnysiennes et Dugnysiens, petits et grands, amateurs ou confirmés, sont venus à la rencontre des associations locales sportives et culturelles ainsi que des services municipaux, tels que l'école des sports et l'école municipale de musique, de danse et de théâtre de Dugny. Ce fut pour un bon nombre de participants, l'occasion de découvrir les activités proposées pour la saison 2009-2010, et d'enregistrer les premières inscriptions. Comme à son habitude, le maire, monsieur André VEYSSIERE s'est rendu au forum en milieu d'après-midi le temps de saluer chaque association ainsi que leurs futurs adhérent(e)s.

**Le service des sports se tient à votre disposition pour tout renseignement, du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h au 01 43 11 32 60.**

## Quelques rendez-vous...

### ASSOCIATION FNACA

**Soirée loto** - Samedi 7 novembre 2009 dès 20h, Espace Victor Hugo : buvette, buffet et nombreux lots à gagner.

### ASSOCIATION PLAISIRS DU JARDIN

**Super loto** - Samedi 21 novembre 2009 dès 19h, Espace Victor Hugo  
Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive l'association organise un super loto avec de nombreux lots à gagner dont un écran plat (80cm TNT-HD).

### ASSOCIATION VIVRE EN FÊTES Traditionnelle soirée choucroute

Samedi 28 novembre 2009 dès 20h,  
Gymnase Jean Jaurès.

## Expression libre

En application de la loi "démocratie de proximité", cet espace est réservé à l'expression des élus des groupes politiques du conseil municipal.

### Le conservatoire : un équipement de proximité

Le 15 juin dernier, le conseil municipal se penchait sur la nouvelle implantation du conservatoire de musique de Dugny. Nous avons approuvé son déplacement derrière l'Espace Victor Hugo, le long de l'avenue Ambroise Croizat.

La Communauté de communes a inscrit à son budget «une étude visant à définir le programme du conservatoire communautaire qui sera construit à Dugny» (procès-verbal du conseil municipal du 15 juin 2009).

Nous nous félicitons de cet accord pour une construction dans notre ville. Cet équipement, accessible, bien situé en centre ville, avec des enseignements diversifiés, est un atout pour l'épanouissement, l'autonomie de chacun, chacune.

Et puis, par sa proximité, cette maison de la musique et de la danse permettra aux dugnysiens, jeunes et moins jeunes, de s'y rendre sans utiliser leur véhicule ! A l'heure où la protection de notre environnement est une préoccupation partagée, c'est une bonne chose.

Dugny, le 20 septembre 2009

Groupe des élus communistes et républicains

Annie OBLIN - René PRACTH - Haïtem TOUMI - Michel DELPLACE

Aurida GHAZALI, élue socialiste, n'a pas fourni d'article pour ce bulletin.



## OCTOBRE 2009

**Samedi 17 octobre à 16h**  
**salle Henri Salvador :**

**Spectacle "Les clés mystérieuses"** Spectacle pour jeune public, totalement interactif.



**Dimanche 22 novembre**  
**de 9h à 17h**  
**salle Henri Salvador**

**Foire aux jouets**

2<sup>ème</sup> édition de la foire aux jouets consacrée aux enfants âgés de 3 à 14 ans.

**Dimanche 29 novembre**  
**à partir de 9h**  
**salle Henri Salvador**

**Marché artisanal**

Une quarantaine d'exposants. Idéal pour chiner les bonnes affaires et créations originales (décoration, bijoux, gastronomie...), de quoi préparer des fêtes de fin d'année magiques.



**Dimanche 22 novembre,**  
**à 16h, auditorium du**  
**Conservatoire :**

**Concert "Duo Rosario"**

"Duo Rosario" de la Renaissance au XX<sup>ème</sup> siècle avec Mickaël NOEL à la guitare et Céline LALY, Soprano



## NOVEMBRE 2009

**Samedi 7 novembre à 20h**  
**salle Henri Salvador :**

**Chansons cabaret du**  
**XX<sup>ème</sup> siècle**  
**avec Marie-Hélène FERY**



Un répertoire haut en couleurs que "la même Fery" restitue avec une émouvante sincérité, car pour elle,

chanter, c'est faire s'épanouir une seconde nature enfouie au cœur d'une mémoire pleine des échos des chansons qui rythmaient la vie familiale où trois générations se côtoyaient.

**Dimanche 15 novembre**  
**COURSE DES 3 COTES**  
**Départ à 10h**  
**au stade Alain Mimoun**

Inscriptions - Renseignements auprès du service des sports - 01 43 11 32 60

**Vendredi 20 novembre**  
**à 20h,**  
**DANY BOON à l'Olympia**



Spectacle comique / one-man show de Dany Boon.

## DECEMBRE 2009

**Du 4 au 14 décembre**  
**salle Victor Hugo:**

**Exposition peintures de**  
**l'espace municipal des seniors**

Une exposition haute en couleurs d'artistes prometteurs et aguerris de l'espace seniors de la ville. Chaque toile, qu'il s'agisse d'huiles, de pastels ou d'aquarelles, révèle la sensibilité de chacun. Des tableaux chargés d'émotion à contempler sans modération.

**Dimanche 13 décembre,**  
**à 15h00**  
**salle Henri Salvador**

**Spectacle «Laly strass»**

Féerie de couleurs, musiques traditionnelles et modernes pour des numéros haut de gamme qui vous feront passer un après-midi inoubliable.



**Vendredi 18 décembre**  
**à 20h30**  
**salle Henri Salvador**

**Concert de Noël**

Concert de Noël avec la participation des élèves des différentes classes du Conservatoire, toujours plein de surprises.



**Mercredi 16 décembre**  
**à 15h, Médiathèque**  
**Anne Frank :**

**Spectacle**

**"Le grand Noël des esquimaux"**

Plongez dans la culture esquimaude et découvrez l'histoire de deux jeunes sœurs du Grand Nord, Takiyok et Suka, qui vont vivre les joies des fêtes de Noël grâce à leur rencontre fortuite avec un aviateur français perdu. Un spectacle de marionnettes charmant et poétique.

## SEANCES DE CINEMAS

### Octobre 2009

- Dimanche 18 à 14h30
- Dimanche 18 à 17h00
- Mercredi 21 à 15h30

### Novembre 2009

- Vendredi 13 à 20h30
- Dimanche 15 à 14h30
- Dimanche 15 à 17h00

### Décembre 2009

- Dimanche 6 à 14h30
- Dimanche 6 à 17h00
- Vendredi 11 à 20h30

**L'agenda**  
octobre - novembre - décembre

## Vie pratique

### Histoire d'une rivière disparue



#### Où est passée la Molette ?

Voici une question bien mystérieuse sur laquelle s'est penché Pierre Duflos, ancien employé de maintenance pour une société pharmaceutique qui s'occupait notamment du contrôle des eaux. Avant tout,

qu'est-ce que la Molette ? Rien à voir avec la clé. Il s'agit d'une rivière aujourd'hui disparue qui traversait plusieurs communes de Seine-Saint-Denis notamment Dugny mais pour Pierre Duflos, c'est plus que cela, c'est l'histoire de toute une vie. *«Enfant, j'habitais Bondy et je me rendais tous les jours à l'école Pierre Curie à côté de laquelle coulait la Molette. Pataugeant dans ses eaux durant mon enfance, j'habite depuis 1956 dans l'ancienne avenue de la Molette à Drancy (aujourd'hui dénommée avenue des Martyrs de Châteaubriant)».*

C'est en participant à une réunion de l'association du père Liegibel, historien, que le déclic s'est produit *«nous étions en*

*pleine discussion lorsque ma voisine a demandé dans quel sens coulait la rivière. Soubaitant répondre à cette question, j'ai commencé mes recherches».*

Au fil du récit, découvrez les chemins empruntés par la Molette depuis sa source à Rosny-sous-Bois jusqu'à sa destination finale Dugny, où elle se jetait dans le Rouillon. L'utilité limitée de la rivière qui servait autrefois à assouplir le lin, a eu raison de sa pérennité. La forte urbanisation aidant, elle disparaît définitivement au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle en surface. Aujourd'hui remplacée par un conduit d'assainissement profondément enterré.

Revivez l'histoire de ce cours d'eau à travers cet ouvrage très détaillé fait d'anecdotes et de retranscriptions de conseils municipaux de l'époque.

Une mise en lumière passionnante qui par la même occasion vous en apprendra un peu plus sur l'histoire de votre ville.

#### Pour plus de renseignements sur ce livre :

Contactez l'association Mémoires de l'Est Parisien 120, avenue des Martyrs de Châteaubriant - 93700 Drancy.

**Mail :** pierre.duflos@sfr.fr

### Changement d'adresse en vue d'une élection

En cas de changement de domicile, il est nécessaire de le signaler à la mairie de votre nouvelle ville.

Si vous déménagez au sein de la même commune, la procédure de changement d'adresse peut être simplifiée en présentant, au service des affaires générales de la mairie, un justificatif de domicile accompagné de votre pièce d'identité. En effet, de nombreux courriers ou propagandes reviennent au service expéditeur avec la mention «n'habite pas à l'adresse indiquée».

Pour toute demande d'information complémentaire, il convient de s'adresser à la mairie pour connaître la marche à suivre.

**RAPPEL : Toute modification d'adresse postale doit être notifiée avant le 31 décembre de chaque année, tout comme les inscriptions sur les listes électorales.**

### Recensement militaire des jeunes

Dans le cadre de la loi du 28 octobre 1997, portant sur la réforme du service national, tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française, doivent dès l'âge de 16 ans se faire recenser à la mairie de leur domicile. Pour ce faire, munissez-vous de votre livret de famille ainsi que de votre carte d'identité, pour les mineurs.

Rappel : les certificats de recensement et de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense sont indispensables lors de l'inscription à tout examen et concours soumis à l'autorité de l'Etat (brevet des collèges, CAP, BEP, BAC, permis de conduire...) et ce jusqu'à l'âge de 25 ans. Alors pensez-y afin de ne pas subir de retard dans la réalisation de vos futurs projets. **Renseignez-vous auprès du service des affaires générales de la mairie ou au 01 49 92 66 53.**

### Convoyage pour les personnes âgées

**Vous ne pouvez pas vous déplacer, vous avez besoin d'être accompagné pour vous rendre à la poste, à la banque, à la mairie..., un employé communal peut vous rendre ce service.** Afin que vos déplacements ne soient plus un obstacle dans votre quotidien, renseignez-vous auprès du service des affaires générales de la mairie, ou au 01 49 92 66 53.

### Permanences à la CPAM

**Depuis le 15 septembre 2009, vous pouvez vous rendre à la CPAM, tous les mardis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h - Salle Gaston Dutour 2 rue Gynemer.**

## Sécurité et Prévention de la Délinquance

### Les correspondants de nuit

Le service des correspondants de nuit (CDN) de l'association «Régie de quartier» a mis en place depuis février 2009, **un numéro vert : 0800 100 124** pour les habitants du quartier du Pont-Yblon. Ce service tend à la médiation, la prévention, la veille matérielle et technique ainsi qu'à l'aide à la personne. Une présence quotidienne est assurée tout au long de l'année de 20h à 3h.



### Annexe du commissariat de La Courneuve

Une annexe du commissariat de La Courneuve destinée aux dépôts de plainte et aux mains courantes, est ouverte aux Dugnysiens tous les jours ouvrés, en matinée, dès 9h30.

#### Adresse :

51 Avenue de la Division Leclerc  
93350 LE BOURGET  
Tél. : 01 43 11 80 46

### Erratum :

Une erreur s'est glissée dans le dossier consacré au centre municipal de santé (CMS) de Dugny publié dans le trimestriel de juillet. En effet, une confusion entre les notions de «temps plein» et «d'équivalent temps plein», comme il était mentionné dans l'encadré, pouvait exagérer artificiellement l'effectif des praticiens qui n'est que de 10 «équivalents temps plein» pour seulement 2 «temps plein» réels mais représentant 20 spécialités.



## Nouveau commerce de proximité

Le supermarché «Diagonal» a ouvert ses portes depuis le 19 septembre 2009, **rue Georges Guynemer, face à la place du marché**. Ce nouveau commerce vous propose de nombreux produits discount ainsi que des rayons asiatiques et halal, et même une boulangerie.

**Jours et horaires d'ouverture :**  
du lundi au samedi de 8h à 20h,  
et le dimanche de 9h à 13h.

## Gare aux arnaques !

La Municipalité vous informe que la **plaquette de numéros utiles Dugny 93 n'est pas éditée par votre commune**. Ne s'agissant pas d'un document officiel et des plaintes ayant déjà été reçues, nous vous recommandons de faire attention aux services proposés.



Panneau d'affichage du **permis de construire du local des boulistes**.

Cette opération concerne la réalisation d'un local associatif et d'un plateau sportif dans l'enceinte du stade Alain Mimoun, destinés aux boulistes.

**Les travaux ont démarré début septembre et se termineront au début du 2<sup>ème</sup> trimestre 2010.**

## Le curage des canalisations d'eaux usées

Nous vous informons que pendant les vacances de la Toussaint, la ville va procéder au curage des canalisations d'eaux usées et pluviales.

# Pharmacies de garde

## OCTOBRE 2009

### Dimanche 18 octobre 2009

MENDELSBERG, 251 Rte de Stalingrad  
93000 Bobigny - 01 48 36 67 52

### Dimanche 25 octobre 2009

KHOURY, 22 Av. Marceau, 93700 Drancy  
01 48 32 00 61

## NOVEMBRE 2009

### Dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2009

ADEOTI, 60 rue Saint Stenay, C.C.  
93700 Drancy - 01 48 36 02 30

### Dimanche 8 novembre 2009

IRAZAN, 5 Place de l'Europe, 93000 Bobigny  
01 48 47 38 94

### Mercredi 11 novembre 2009

ADEOTI, 60 rue Saint Stenay, C.C.  
93700 Drancy - 01 48 36 02 30

### Dimanche 15 novembre 2009

FOULON, 41 rue des Bois de Grosly  
93700 Drancy - 01 48 30 64 44

### Dimanche 22 novembre 2009

WAINSTAIN, 213 rue Jean Jaurès  
93000 Bobigny - 01 48 30 23 75

### Dimanche 29 novembre 2009

BERREBY, 2 B rue de la République  
93000 Bobigny - 01 48 30 43 10

## DECEMBRE 2009

### Dimanche 6 décembre 2009

ADEOTI, 60 rue Saint Stenay, C.C.  
93700 Drancy - 01 48 36 02 30

### Dimanche 13 décembre 2009

BOUKATHABINE, C.C. Bobigny, 41 rue de la  
Préfecture, 93000 Bobigny - 01 48 30 64 30

### Dimanche 20 décembre 2009

ADEOTI, 60 rue Saint Stenay, C.C.  
93700 Drancy - 01 48 36 02 30

### Vendredi 25 décembre 2009

CURTY, 99 Rue Henri Langlois, C.C.  
93700 Drancy - 01 48 30 34 33

### Dimanche 27 décembre 2009

ADEOTI, 60 rue Saint Stenay, C.C.  
93700 Drancy - 01 48 36 02 30

## JANVIER 2010

### Vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2010

EL HAIMER, 25 Rue de l'Etoile  
93000 Bobigny - 01 48 30 39 26

### Dimanche 3 janvier 2010

CAO, 28 bis rue du Chemin Vert  
93000 Bobigny - 01 48 30 98 94

### Dimanche 10 janvier 2010

HOANG, 24 rue Karl Marx  
93000 Bobigny - 01 48 30 30 81

# Bienvenue à nos bébés...

## Du 3 juin au 10 septembre 2009

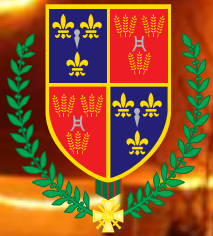
Kali Erin ANNICETTE-JASEMIN 03/06/09 • Christivie Glodi PAULO 08/06/09 • Evan MARTELLI 09/06/09 • Rani Adel CHIHEB 11/06/09 • Adam LOURIMI 11/06/09 • Evan MARTELLI 09/06/09 • Olivia Victoria VOILLOT 14/06/09 • Nolan Philippe Laurent LE MESTE 15/06/09 • Angel BELLEVILLE 16/06/09 • Faran Ashraf BASHIR 17/06/09 • Leelou Emma ERRANT 20/06/09 • Haadjara BOINAMOUSA 27/06/09 • Flora Marie-France Lourdes MARTINEZ 25/06/09 • Lilou Angélique THIEL 28/06/09 • Inès Louiza CHEFRI 27/06/09 • Kayna Ouardia CHEFRI 27/06/09 • Mélina Hana BADIH 03/07/09 • Valentin CHAMPÉL 05/07/09 • Sheryne Tassadith LARABI 07/07/09 • Délia AMGHAR 12/07/09 • Charlotte Althéane Rose Eugénie JOHNER 13/07/09 • Mild Vyan Smithsy THONY 16/07/09 • Myriam NEHAR 16/07/09 • Ethan MALLET 16/07/09 • Samba KONTE 17/07/09 • Ibuchim Chantal BA-IDEMILI 17/07/09 • Ismaël FOFANA 19/07/09 • Gabriel Philippe Jean-Marc DESMAZIERES 22/07/09 • Amar KEMACHE 23/07/09 • Iliès Abdelrahmane BESSAOUDI 25/07/09 • Soren Aurélien GUILLAIN 27/07/09 • Kilyann Jean-Claude DESSOURCES 28/07/09 • Jolyann José DESSOURCES 28/07/09 • Agnès Marie-Hélène GRAVEL 28/07/09 • Sowèn Julio LANDRE 30/07/09 • Lucie Ingrid Angélique CANO 01/08/09 • Anna-Victoria Brigitte Nadine BARNIER-GRAVIER 02/08/09 • Charly-Seyha SENG 05/08/09 • Selma Isra MAJBOR 06/08/09 • Tahyna Loo-Ann My-Linh NGUYEN 06/08/09 • Kenzo Bruno LLARI 09/08/09 • Isak BEN MECHICHI 11/08/09 • Sacha Abdallah Youssef BELARBI 11/08/09 • Léo FONTOWICZ 11/08/09 • Alyssia Louisa Julia MAILLARD 12/08/09 • Ridvan KANLIGOL 12/08/09 • Kentin Anthony Christopher ROESBEKE 14/08/09 • Fousseiny Abdoulaye Nûh GASSAMA 16/08/09 • Adam BEN SAÏD 17/08/09 • Lyna SAHNOUN 21/08/09 • Soheyl Mohamed BEN MECHICHI 25/08/09 • Lahna Tassadit MARSIANO-HAND OUALI 27/08/09 • Ambre Sylvie DEROUEN 27/08/09 • Elisabeth Claire Christine MONTAIS 27/08/09 • Marisha BALASRIKARAN 30/08/09 • Destiny Kimora N'KOSI 31/08/09 • Kewayne Joseph André DELOS 03/09/09 • Ambre Marie MAAMOUR 06/09/09 • Lilia ZEROUALI 06/09/09 • Gabin Théobald FONTAINE 06/09/09 • Ayane TEOURI 10/09/09 • Ichane TEOURI 10/09/09.

# Meilleurs vœux de bonheur...

- Fathi BOUCHELAGHEM 12/06/2009
- Sabrina LAHNINE 12/06/2009
- Patrick PREVOST 13/06/2009
- Anouchka Sonia SIAFI 13/06/2009
- Fady SAADANA 13/06/2009
- Fatima ELMIR 13/06/2009
- Jean-Claude NDOLO-KOUSSOUMBA 20/06/2009
- Zita Modiss ASSA 20/06/2009
- Patrice Rodrigue MOLONGO 20/06/2009
- Carole Aimée BELLETERRE 20/06/2009
- Michel VARIER 04/07/2009
- Michèle LAMBERT 04/07/2009
- Kokulan YOGARAJAH 04/07/2009
- Rasmeil YIM 04/07/2009
- Christophe FERE 04/07/2009
- Valérie GIOVANNANGELI 04/07/2009
- BALWINDER SINGH 04/07/2009
- SANDEEP KAUR 04/07/2009
- Rachid IJIOU 10/07/2009
- Naima AÏCHOUGH 10/07/2009
- Fouad AKOUAS 15/07/2009
- Lamia BELMEKKI 15/07/2009
- Balasubramaniam BALAPAVAN 05/09/2009
- Steffi Marina Radha LEON 05/09/2009

# Un adieu chaleureux à...

- Jean-Paul Norbert JOIN 09/06/2009
- Pascal GUILLON 10/07/2009
- Bernard LEPILLEUR 26/07/2009
- Raymond Jean Céleste FEDOU 31/07/2009
- Gina Lucie Ghislaine HENRY 10/08/2009
- Louis Marcel SERAZIN 11/08/2009
- Robert BOUILLY 15/08/2009
- Youssouf HASSANI 23/08/2009
- Patrick Claude PESCONT 29/08/2009
- Didier Lucien DEBARLE 01/09/2009



VILLE DE DUGNY  
Seine-Saint-Denis

Du 9 novembre au  
18 décembre 2009

# CONCOURS

## Décorons notre ville pour Noël

5 LOTS A GAGNER  
POUR CHAQUE CATEGORIE

3<sup>ème</sup> concours  
"Décorons notre ville pour Noël"

A compléter et à retourner (ou à déposer) aux services techniques, à la mairie ou au Pôle de services.  
**ENTRE LE LUNDI 9 NOVEMBRE ET LE VENDREDI 4 DECEMBRE 2009 À 17 HEURES.**

M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M. Nom (en lettres capitales) : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Autres précisions utiles (façade de l'immeuble) : .....

Etage : ..... Tél. (obligatoire) : ..... Portable : ..... Email : .....

CHOISISSEZ VOTRE CATEGORIE (cocher une seule case)

FENETRES

BALCONS ou PORTES-FENETRES

PAVILLONS, JARDINS ou TERRASSES

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement du concours, mis à disposition aux services techniques, 5 rue du 19 mars 1962 au 01 49 34 02 36.

FAIT A DUGNY,  
LE ..... / ..... / 2009

SIGNATURE DU CANDIDAT

Date de réception  
à la mairie de Dugny :  
..... / ..... / 2009

Numéro d'enregistrement :  
2009/ .....

Bordereau d'inscription